




Plus de 20 ans de veille au service des épargnants français

Présentation
Petit-déjeuner de presse
23/06/2026
Châteauform Monceau Velasquez

1

1




**INTERVENANT
& porte-parole**
Guillaume Prache
Président de France ÉPARGNE
Président de BETTER FINANCE

Guillaume Prache est le président de FRANCE ÉPARGNE, principale organisation représentant les épargnants et les investisseurs particuliers en France.

Il est le fondateur de BETTER FINANCE, la Fédération européenne des investisseurs et des utilisateurs de services financiers. Il représente depuis longtemps les intérêts des utilisateurs de services financiers au sein de divers conseils consultatifs d'institutions européennes. Il siège actuellement au sein du Groupe des parties prenantes de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA), du Groupe des parties prenantes « Assurance et réassurance » de l'Autorité européenne des assurances et des pensions (EIOPA) et de la Commission Epargnants de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il a été le premier président du Groupe des parties prenantes de l'ESMA et ancien vice-président du Groupe des utilisateurs de services financiers (FSUG) de la Commission européenne, ainsi que membre des groupes des parties prenantes « Pensions » de l'EIOPA et de l'Autorité européenne des banques (EBA).

2

2



Guillaume Prache a débuté sa carrière comme magistrat à la Cour des Comptes en France et possède une vaste expérience internationale dans le domaine financier, notamment en tant que directeur financier de Rhône-Poulenc Rorer, Inc., une société pharmaceutique cotée en bourse figurant au classement « Fortune 500 » (aujourd'hui Sanofi), de 1997 à 2000, puis en tant que directeur général de la filiale européenne du groupe Vanguard, Inc., un leader mondial de la gestion d'actifs, de 2000 à 2006. Il a enseigné la gestion d'actifs dans le cadre du programme CIWM (Certified International Wealth Manager) et a écrit deux livres, *Politique Économique Contemporaine* (1989) et *Les Scandales de l'Épargne Retraite* (2008), ainsi que divers articles sur l'économie et la finance.

LJ

3

3




**INTERVENANT
& porte-parole**
Bruno Guillier de Chalvron
Membre du COMEX
Délégué général d'AGIPI

Bruno Guillier de Chalvron est membre du comité exécutif de France Epargne et siège au Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) en tant que représentant des épargnants. Il est membre de l'Observatoire des Produits d'Epargne Financière (OPEF) et participe aux travaux sur l'assurance emprunteur et l'assurance obsèques.

Il est Délégué Général d'AGIPI, association d'assurés proposant des produits d'assurance-vie, de retraite, de prévoyance, d'assurance emprunteur et de santé. AGIPI représente aujourd'hui plus d'1,2 millions de contrats d'assurance, 800 000 adhérents et 25 milliards d'euros d'encours sous gestion.

Actuaire, ingénieur et diplômé de l'Université Paris-Dauphine, Bruno Guillier de Chalvron a débuté sa carrière en 2013 chez AGIPI. Il rejoint ensuite un cabinet de conseil où il exerce des missions de pilotage de solvabilité chez de grands assureurs, et prend en charge les missions de stratégie de distribution et de création d'offres d'assurances.

Fort de ces expériences, Bruno Guillier de Chalvron retrouve AGIPI en 2021 au poste de Délégué général de l'association.

LJ

4

4


Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite

Nos MEMBRES

France ÉPARGNE (Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite) est la principale organisation représentative des épargnants en France et **représente 2 millions d'entre eux au travers de ses associations membres**.

Elle est la seule qui soit représentée au Comité consultatif du Secteur Financier (CCSF) constitué auprès du ministre de l'économie et des finances, et à la Commission Consultative des Pratiques Commerciales de l'Autorité de Contrôle des banques et des assurances (ACPR). Elle est membre fondateur de la *Fédération européenne des épargnants (BETTER FINANCE)* à Bruxelles.

























GP

5

5


Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite

ÉPARGNANTS REPRÉSENTÉS
2 000 000



ENCOURS GÉRÉS
67 milliards € au 31/12/25



dont FONDS € 59 %	dont FONDS UC 38 %
dont ASSURANCE VIE 74 %	dont ÉPARGNE RETRAITE 26 %

Nos CHIFFRES-CLÉS

PERFORMANCES FONDS €
de 2,20 à 3,90 %




GP

6

FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PATRIMOINES

notamment en rapport avec la vie et la santé,
par le développement de l'épargne, l'épargne retraite,
la prévoyance et l'assurance dépendance

VEILLER ET INTERVENIR auprès de toute instance privée ou
publique, **SUR TOUT DISPOSITIF LÉGAL OU RÉGLEMENTAIRE**,
national ou européen, **DE NATURE À CONTREVENIR**
AUX INTÉRÊTS DES ADHÉRENTS DES ASSOCIATIONS MEMBRES

ÉTABLIR ET ENTREtenir DES RELATIONS DE QUALITÉ
entre les associations membres

CONSTITUER UNE FORCE D'INFORMATION ET DE PROPOSITION
notamment pour promouvoir une éthique professionnelle
dans l'intérêt de l'ensemble des épargnants et des
assurés

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DES ADHÉRENTS
DES ASSOCIATIONS MEMBRES ET COORDONNER LEUR ACTION ;
et à ce titre elle peut engager toute action publique ou
collective nécessaire pour atteindre son objectif

ORGANISER LA MEILLEURE REPRÉSENTATION POSSIBLE
de ses membres et de leurs adhérents **AUPRÈS DES DIFFÉRENTES**
INSTANCES PROFESSIONNELLES ET DES POUVOIRS PUBLICS



7 GP

7



Notre représentation en FRANCE

Ministère de l'économie et des finances:

- **CCSF** (Comité Consultatif du Secteur Financier) – membre titulaire depuis 2015.
- ★ Bruno Guillier de Chalvron a été renouvelé par arrêté du ministère des finances comme membre titulaire représentant la FAIDER.
- ★ Guillaume Prache a été renouvelé également comme membre suppléant représentant BETTER FINANCE. Nous sommes toujours les seuls représentants des épargnants au CCSF parmi ses 40 membres.
- **OPEF** (Observatoire des Produits d'Épargne Financière) : ils sont les deux seuls représentants des épargnants.

AMF – CCE (Commission Consultative Épargnants)

- ★ Sandrine Bastide-Calori, directrice générale déléguée d'ANCRE, nommée en 01/2026, représentante de la FAIDER.
- ★ Guillaume Prache a été renouvelé, représentant de BETTER FINANCE

ACPR – CCPC (Commission des Pratiques Commerciales)

- ★ Martine Vareilles, vice-présidente de l'ANCRE est le seul membre représentant les épargnants.

Notre représentation en EUROPE

EIOPA et ESMA (Groupes des Parties Prenantes des Autorités Européennes de Supervision des assurances, des pensions et des marchés financiers)

- ★ Guillaume Prache, membre sortant y représente la FAIDER, une des rares organisations représentatives des épargnants européens à y participer.

8

GP

8



En 2026

LANCEMENT DE NOTRE NOUVELLE IDENTITÉ DE COMMUNICATION



Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite

Avec 2 millions d'épargnants, nous nous positionnons comme la voix indépendante des épargnants français.

BGC

9

9



un nouveau site internet

www.france-epargne.org



Accueil | QUI SOMMES-NOUS ▼ | REPRESENTATION ▼ | COMMUNIQUES ▼ | POSITIONS ▼ | NEWS ▼ | EXPERTISE ▼

Notre raison d'être

FRANCE EPARGNE est la marque de la Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite (FAIDER).

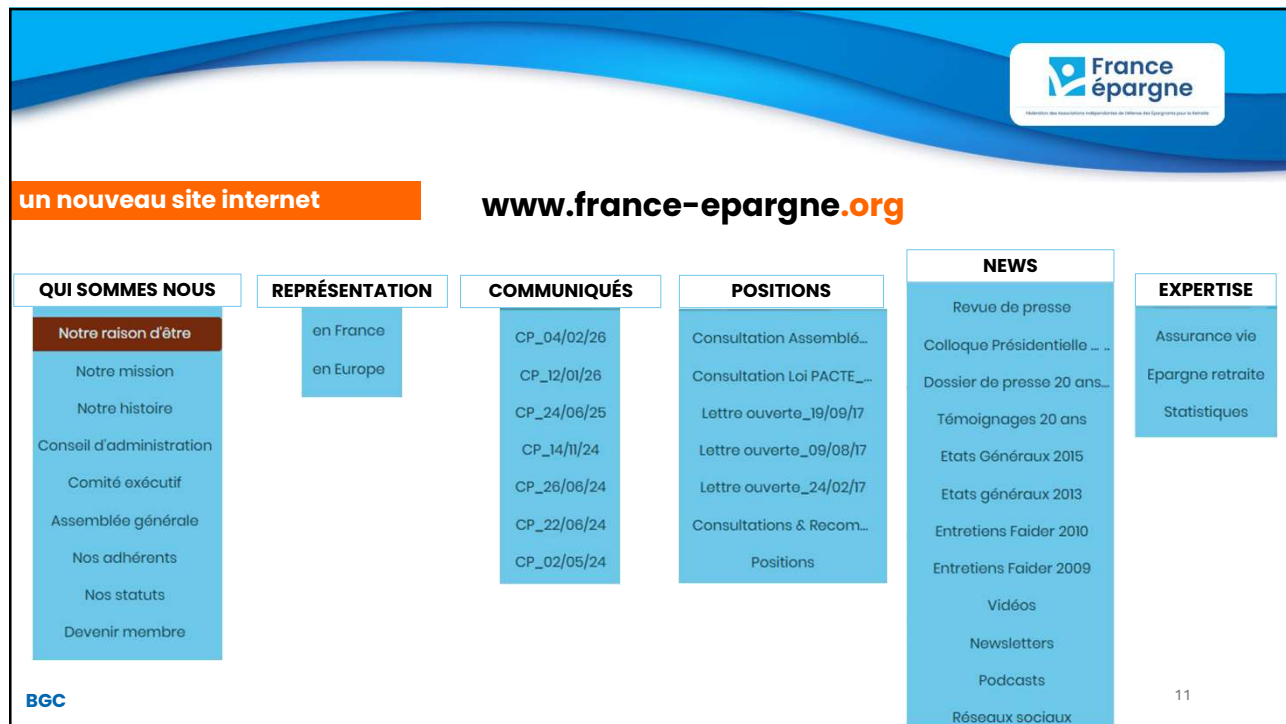
F comme Fédération : FRANCE EPARGNE est le lieu d'échanges et de dialogues entre les responsables des Associations indépendantes d'épargnants, notamment dans le secteur de l'assurance vie et de l'épargne retraite.

A comme Associations : Depuis sa création en 2003, FRANCE EPARGNE a pour vocation de rassembler les associations indépendantes d'épargnants, dont les intérêts sont ainsi mieux défendus auprès des Pouvoirs Publics, des organisations professionnelles et des médias.

Elle assure leur promotion et défend la qualité de leur image de marque. Elle constitue un organisme de veille vigilant contre toute atteinte à leurs intérêts. Elle les assiste, si nécessaire, dans toute action publique ou collective.

BGC

10



un nouveau site internet

www.france-epargne.org

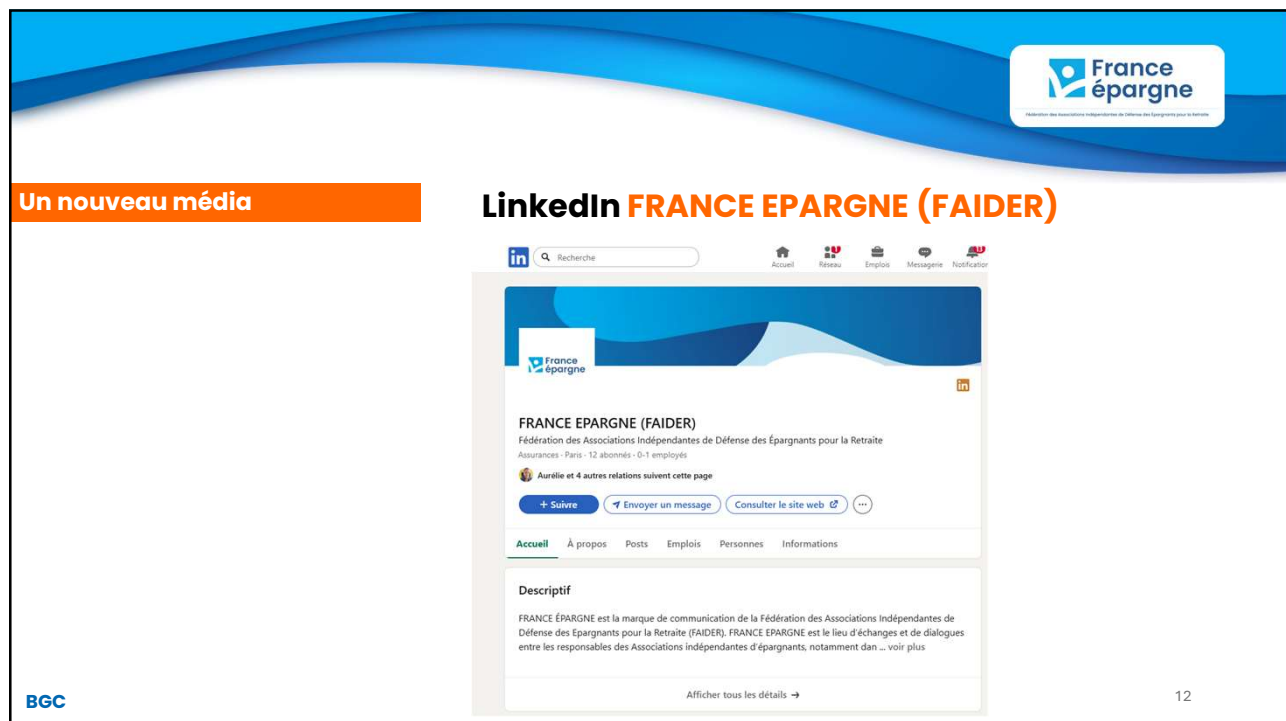
France épargne
Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite

QUI SOMMES NOUS	REPRÉSENTATION	COMMUNIQUÉS	POSITIONS	NEWS	EXPERTISE
Notre raison d'être Notre mission Notre histoire Conseil d'administration Comité exécutif Assemblée générale Nos adhérents Nos statuts Devenir membre	en France en Europe	CP_04/02/26 CP_12/01/26 CP_24/06/25 CP_14/11/24 CP_26/06/24 CP_22/06/24 CP_02/05/24	Consultation Assemblé... Consultation Loi PACTE... Lettre ouverte_19/09/17 Lettre ouverte_09/08/17 Lettre ouverte_24/02/17 Consultations & Recom... Positions	Revue de presse Colloque Présidentielle ... Dossier de presse 20 ans... Témoignages 20 ans Etats Généraux 2015 Etats généraux 2013 Entretiens Faider 2010 Entretiens Faider 2009 Vidéos Newsletters Podcasts Réseaux sociaux	Assurance vie Epargne retraite Statistiques

BGC

11

11



Un nouveau média

LinkedIn FRANCE EPARGNE (FAIDER)

France épargne
Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite

FRANCE EPARGNE (FAIDER)
Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite
Assurances - Paris - 12 abonnés - 0-1 employés
Aurélien et 4 autres relations suivent cette page

+ Suivre Envoyer un message Consulter le site web

Accueil À propos Posts Emplois Personnes Informations

Descriptif

FRANCE ÉPARGNE est la marque de communication de la Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite (FAIDER). FRANCE ÉPARGNE est le lieu d'échanges et de dialogues entre les responsables des Associations indépendantes d'épargnants, notamment dan ... voir plus

Afficher tous les détails →

BGC

12

12



Les **thématiques autour de l'épargne longue** sur lesquels travaille FRANCE ÉPARGNE et où nous pouvons vous **apporter notre expertise** :

Projet de loi de finances 2026 (PLF) :

Lors de l'édition 2026, nous avons réagi sur les amendements suivants :

1. La FAIDER/FRANCE ÉPARGNE écrit à tous les parlementaires membres des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la grave erreur économique, sociale et morale d'une **inclusion de l'assurance vie et de l'épargne retraite en euros dans l'assiette d'un impôt sur la fortune « improductive »**.
2. Amendements **avançant la date de liquidation forcée du PER à l'âge légal ou de la liquidation de leur retraite obligatoire**. Le soir-même, la FAIDER/FRANCE ÉPARGNE s'adresse à tous les députés et sénateurs membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale via un message intitulé « *Appel aux députés à ne pas trahir les épargnants qui ont fait confiance au PER pour s'efforcer de se protéger contre les risques du grand âge* », qui propose un compromis avec un âge limite de déductibilité des versements, par exemple à 75 ans.



GP

13

13



Projet de loi de finances 2026 (PLF) :

EN FRANCE

3. Janvier 2026 – la FAIDER/FRANCE ÉPARGNE demande instamment la modification de deux amendements votés quelques jours plus tôt par l'Assemblée nationale :

- 3A. L'amendement **étendant l'IFI à l'épargne financière des ménages, y compris l'épargne retraite** : assurance vie et Plans d'Épargne Retraite (PER)
- 3B. L'amendement **instaurant une double taxation des PER en cas de décès** : une mesure injuste et dissuasive.




Le lendemain, les deux amendements sont rejetés en réunion plénière de l'Assemblée nationale.

GP

14

14



Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2026 (PLFSS)

EN FRANCE

4. La FAIDER/FRANCE ÉPARGNE écrit une lettre publique aux ministères des finances et des affaires sociales suite à un amendement du PLFSS alourdissant les **prélèvements sociaux de 17,2 à 18,6% sur les contrats assurantiels d'épargne retraite (PERin assurantiels)**, alors que les autres contrats d'assurance vie - bénéficiant de moins de contraintes de durée minimum de placement de l'épargne - **en sont exonérés**.
Le directeur général du Trésor y apportera réponse.

5. La FAIDER/FRANCE ÉPARGNE écrit au ministère des finances pour protester **contre la rétroactivité au 1^{er} janvier 2026 de la fin de la déductibilité des versements aux PERs après l'âge de 70 ans** décidée dans la Loi de Finances publiée au JO le 20 février dernier.

En avril dernier, la FAIDER/FRANCE ÉPARGNE rencontre le sous-directeur des assurances et son équipe à Bercy.



GP
15

15



Groupe de travail « Fiscalité de l'épargne longue » (en cours)

EN FRANCE

7. Dans l'optique de l'élection présidentielle 2027, nous sommes en train de finir **d'actualiser nos analyses et positions de 2022** sur la fiscalité de l'épargne longue (assurance vie et épargne retraite essentiellement). Notre objectif est de communiquer sur ce sujet à la rentrée 2026.

Observatoire des Produits d'Épargne Financière (OPEF)

8. Suite à la Loi Industrie verte en 2023, l'AMF a créé l'OPEF et France ÉPARGNE est la voix consultative des épargnants.

Nous avons **contribué au 1^{er} rapport de l'OPEF** édité en 2025 et ce sera le cas également du rapport à paraître ces jours-ci pour 2026.
On peut se féliciter que plusieurs de nos remarques ont été prises en compte dans l'élaboration du document et que notre voix a pu s'exprimer lors du colloque de restitution d'octobre 2025, aux côtés de France Assureurs, la FBF, l'AFG et d'autres parties prenantes.





BGC
16

16



Cour des Comptes – Projet de rapport d'évaluation de la politique publique de l'assurance vie (en cours)

9. France ÉPARGNE a été invitée en mars dernier à participer au « Groupe d'accompagnement » constitué sur ce sujet, puis a été auditionnée seule en avril par la Cour des Comptes. Le rapport final sera publié en septembre prochain.



Cour des comptes

GP

17

17



Actions via BETTER FINANCE à Bruxelles

Au niveau européen, la FAIDER a poursuivi son action auprès de la Commission, du Parlement et du Conseil européens pour la défense des épargnants et des assurés vie, au travers de BETTER FINANCE, la Fédération européenne des épargnants et des usagers de services financiers, dont elle est membre fondateur et assume une des deux vice-présidences. Trois associations membres de la FAIDER sont également désormais membres de la Fédération européenne : ADAM, AGIPI et ANCRE.

La FAIDER a notamment contribué aux réponses à l'Union européenne de BETTER FINANCE sur :

10. les **évolutions réglementaires du PEPP** (« *Pan-European Personal Pension* ») et les **IRPS** (Institutions de Retraite professionnelle supplémentaire) (« *IORPS* » en anglais) en septembre dernier. Le CCSF (qui inclut FRANCE ÉPARGNE) a publié une recommandation le 14 avril dernier sur les projets réglementaires concernant le PEPP, en **demandant le maintien du caractère obligatoire du devoir de conseil pour tous ces Plans d'épargne retraite individuels européens**.

11. la **réforme de la Directive SFDR** (notamment la **catégorisation des fonds « verts »**) en avril dernier.



BETTER FINANCE

EN EUROPE

BGC

18

18



Actions via BETTER FINANCE à Bruxelles

BETTER FINANCE
The European Institute for Financial Education and Research
Observatoire Européen des Épargne et Épargne des Services Financiers

EN EUROPE

12. à l'initiative de ANCRE et AGIP, un **nouveau groupe de travail voit le jour « Insurance Working Group »**. Il est composé des membres de BETTER FINANCE concernés spécifiquement par les placements de type assurantiel comme le sont l'assurance vie et la majeure partie de l'épargne retraite. Cela permettra d'apporter une réponse coordonnée et pertinente des épargnants aux institutions européennes.

BETTER FINANCE publiera en octobre prochain la **13^{ème} édition de son rapport sur la performance réelle, frais, inflation et taxations déduites, des produits d'épargne longue et retraite en Europe**. Cette étude, réalisée grâce au soutien de l'Union Européenne et en collaboration avec l'Observatoire Européen de l'Épargne et plusieurs professeurs d'universités, couvrira cette année 15 pays européens, dont la France, et ce depuis l'origine.

BGC/GP

19

19



Thèmes de l'élection présidentielle 2022

Réduction des inégalités générationnelles de richesse exceptionnelles en France par la facilitation des donations et transmissions de son vivant

FRANCE ÉPARGNE propose de permettre une donation avec un seuil d'imposition toujours plafonné à 100 000 €, mais renouvelable tous les 5 ans contre 15 ans actuellement, toujours dans le cadre d'une filiation directe (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants) ; Mais aussi de faire bouger les lignes immuables depuis plusieurs décennies sur les donations entre grands-oncles/grands-tantes, oncles/tantes, et neveux/nièces et petits-neveux/petites-nièces avec un abattement (seulement 7 967 € actuellement) et des taux (de 5 à 40%) identiques.

Prise en compte des revenus réels de l'épargne à long terme pour leur taxation

FRANCE ÉPARGNE propose de prendre en compte l'inflation dans le calcul du montant imposable des plus-values mobilières à long terme et des autres revenus de l'épargne financière à long terme, par exemple en instaurant des abattements croissants en fonction de la durée de détention, comme c'est le cas pour l'épargne immobilière.

GP

20

20



Améliorer la protection contre le risque de grand âge

Concernant l'épargne retraite, FRANCE ÉPARGNE propose d'améliorer l'attractivité d'une sortie en rente viagère avec un traitement fiscal plus avantageux que celui de la sortie en capital. Ce revenu destiné à financer notre vie jusqu'à son terme, viager donc par essence, apporte une tranquillité d'esprit indispensable lorsque l'on aborde le grand âge. L'argent est fléché, bloqué à bon escient par l'épargnant.

Notre proposition est de mettre en place une incitation fiscale forte dans les limites d'un plafond d'exonération doublé à 20% pour les pensions d'épargne retraite (actuellement à seulement 10% pour toutes les pensions toutes origines confondues).

FRANCE ÉPARGNE propose aussi d'imposer par la loi la sortie par défaut des PER en rente viagère, immédiate ou différée au choix de l'épargnant.

FRANCE ÉPARGNE propose de permettre une donation avec un seuil d'imposition toujours plafonné à 100 000 €, mais renouvelable.

GP

21

21



Généraliser la gouvernance de l'épargne retraite et l'assurance vie individuelles en passant par des associations de souscription indépendantes de l'assureur pour représenter les intérêts des épargnants.

Améliorer la transparence des frais

FRANCE ÉPARGNE a obtenu gain de cause au niveau pour la publication obligatoire des performances des UC nettes de tous frais (UC + contrat) pré-contractuelle (arrêtés de 2022 et 2023), mais pas encore de façon satisfaisante au niveau des mises à jour.

BGC

22

22



Événement à venir au 1^{er} trimestre 2027

Colloque autour de l'élection présidentielle 2027

Transmission fin 2026 à l'ensemble des candidats d'une liste de questions pour recueillir leur positionnement concernant l'assurance vie et l'épargne retraite

- * Tribune pour inviter l'ensemble des partis politiques à expliquer leur projet concernant l'épargne, sa fiscalité, ses prélèvements sociaux et son orientation.
- * Tables-ronde autour de l'assurance vie et l'épargne retraite

GP

23

23



Merci pour votre attention !

Contact Presse :

FRANCE ÉPARGNE – Lorelei JACOB
communication@france-epargne.org – 06 10 12 07 29

24

24